

LE THÉÂTRE DU XVIIIÈME SIÈCLE

I- Généralité :

Au début du XVIII^e siècle, dans le théâtre français, peu d'auteurs s'imposent à l'exception de Jean-François Regnard et de Alain René Lesage. Il n'y a que deux théâtres officiels pour toute la France : l'Opéra et la Comédie-Française.

Le roi contrôle les productions, officialise en 1701 la censure, instaurant un système de censeurs royaux en 1706.

Le théâtre populaire de la Foire (qui inclut les balbutiements du théâtre de boulevard) ouvre cependant la voie à de nouvelles formes de théâtre de divertissement.

Les théâtres de province sont relativement épargnés par la censure et jouent les répertoires des théâtres officiels parisiens, tandis que la Foire se spécialise dans l'opéra-comique, le vaudeville.

1- Le Théâtre des Lumières :

Le siècle des Lumières est d'abord dominé en France par un retour au classicisme du siècle précédent (Voltaire lui-même s'essaie à la tragédie classique avec *Œdipe* en 1718). Cependant la comédie se fait peu à peu plus satirique, voire moralisatrice.

C'est Denis Diderot qui, cherchant à renouveler l'art théâtral, affirme la nécessité d'inscrire les situations dramatiques dans leur contexte historique et social. Il défend l'idée d'une tragédie en prose, pathétique, dénouée dans la joie par le triomphe de la vertu, et qui représenterait l'homme dans son cadre quotidien.

Il définit ainsi une sorte de tragédie domestique, le drame bourgeois, qui engendre au XIX^e siècle le mélodrame. Denis Diderot rêve d'un théâtre du quotidien.

Fidèle aux traditions classiques, notamment à la règle des trois unités et de la vraisemblance, il entend cependant libérer le théâtre des contraintes formelles.



D'après Van Loo, Marivaux

Il publie ses théories dans son *Discours sur la poésie dramatique* (1758). Par ailleurs, il consigne ses réflexions sur le jeu dans *Paradoxe sur le comédien* (remanié en 1778, publié en 1830).

L'actrice Mademoiselle Clairon partage les mêmes idées, jugeant elle aussi que le jeu dramatique doit s'éloigner de la déclamation pour se rapprocher du naturel et que les costumes doivent correspondre à l'époque historique évoquée et à la condition sociale du personnage.

Denis Diderot et Mademoiselle Clairon posent ainsi les prémices de la mise en scène et de la dramaturgie du **XXe siècle**.

Les grands dramaturges français du **XVIIIe siècle** sont Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux (*Le Jeu de l'amour et du hasard*, 1730), ou encore Pierre Augustin Caron de Beaumarchais (*Le Mariage de Figaro*, écrite en 1778, jouée après maintes censures du roi en 1784) qui renouvellent chacun à leur façon (badinage et revendication de liberté) le genre de la comédie.

Selon Jean-Paul Sartre, le théâtre des Lumières « remplit la fonction de tribune morale ».

En Allemagne, contemporain de Johann Wolfgang von Goethe et Friedrich von Schiller, Gotthold Ephraim Lessing, qui est l'auteur des premiers drames bourgeois allemands, formule dans sa *Dramaturgie de Hambourg* (1767-1769) des positions théoriques qui rejoignent la conception de Denis Diderot (théâtre plus proche du public et du quotidien) mais s'éloignent de l'interprétation française de *la Poétique* d'Aristote.



Gotthold Ephraim Lessing

Selon lui, ce n'est pas la règle des trois unités qui importe, mais bien la *catharsis*, mise à l'honneur dans la dramaturgie shakespearienne.

En Angleterre, les drames domestiques et sentimentaux sont à l'honneur avec notamment George Lillo (1693-1739) et Richard Steele et en Italie, Carlo Goldoni prône un théâtre nouveau en réaction au théâtre versifié affecté et à la vulgarité de la commedia dell'arte. Il est ainsi considéré comme le père de la comédie italienne moderne.

En France s'affirme le rejet du classicisme et, avec l'apparition de la classe moyenne, naît un goût croissant pour le sentimentalisme, évolution qui ne va porter vraiment ses fruits qu'à la fin du XIXe siècle.

2- Le Théâtre de la révolution :

La Révolution française récupère les principes des Lumières au profit d'un théâtre de classe foncièrement bourgeois, qui marque définitivement les siècles suivants tout en accordant à l'art dramatique une grande liberté d'expression.

Les barrières de la censure sautent un temps (elle est rétablie en 1793). Les genres se multiplient (apparition du mélodrame), les thèmes se popularisent et se politisent. L'État subventionne largement les productions théâtrales.

Le goût pour le réalisme, allié au siècle suivant au progrès technique, révolutionne le théâtre et lui ouvre la voie de la modernité.

3- La Scène des Lumières :

Sous l'impulsion de Voltaire, à partir de 1750, on délaisse les salles rectangulaires et on construit des théâtres à l'italienne. Les spectateurs quittent la scène pour s'installer dans le parterre. Les théâtres privés fleurissent.

Les auteurs, avec en première ligne Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, fondent en 1777 la première société des auteurs dramatiques (actuelle SACD) qui a pour vocation de défendre les intérêts des dramaturges puis de légiférer sur les droits d'auteur.

Le statut des comédiens est alors précaire, mais dans la plus grande partie de l'Europe, le théâtre du XVIIIe siècle leur fait la part belle.

On écrit les pièces pour eux et ils remanient souvent les œuvres anciennes en fonction de leurs goûts et de leurs moyens, mais aussi selon des idéaux classiques. *Le Roi Lear* et *Roméo et Juliette* de William Shakespeare se voient ainsi gratifier d'épilogues heureux.

